



LICENCE DE PILOTE PRIVE : PPL (A)

Voler ne sera alors plus un "rêve" mais bien une réalité, que vous partagerez avec vos proches et vos amis...

Cette licence PPL (A) Private Pilot Licence, vous permet d'exercer aux fonctions de commandant de bord, à l'intérieur de l'espace aérien national ou international, sans rémunération, avec passagers à bord. Vous pourrez ensuite poursuivre votre cursus de formation pilote et accéder à différentes qualifications comme le vol de nuit, le vol en montagne, la voltige, le vol aux instruments.

CONDITIONS D'ENTREE



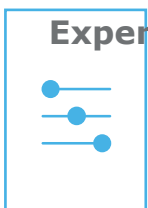
Age

17 ans



Diplome

évaluation



Experience

débutant



Médical

classe 2

FORMATION

Durée



8 à 12 semaines

Théorie



100 heures

Pratique



45 heures

Briefing



31 heures